

DÉCLARATION MENSUELLE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES **PACTE RCD**

Vous cochez en début de déclaration la nature de l'intervention et indiquerez pour chaque heure les précisions nécessaires. Attention :

- Il ne peut y avoir des interventions de nature différentes sur une même déclaration.
- Des interventions de mois différents peuvent être déclarées sur une même feuille.

Cette déclaration permet de suivre l'utilisation des 18 h de part de PACTE RCD que vous avez acceptée. Les remplacements doivent avoir été validés par M. le Proviseur ou Mme la Proviseure Adjointe.

Je vous remercie de votre coopération.
Cordialement,

Le Proviseur,
Sylvain FASQUEL

Déclaration de M. / Mme.....rendue le.....

Nature de l'intervention justifiant une prise en compte sur les 18 heures de la part de PACTE RCD que vous avez acceptée :

☐ **Protocole de remplacement - PACTE**

Enseignant remplacé :

Motif de l'absence :

Matière :

Classe concernée :

Jour	Heure	Nombre d'heures de remplacement
Total :		
SOLDE		
PACTE RCD :		

Le Proviseur ou la Proviseure Adjointe,
Le

Certifié Exact
Le Professeur,
Signature